



L'ASEAN : défis relevés, défis à venir

Sophie Boisseau du Rocher, Françoise Nicolas

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE** 2017/2 Été , PAGES 10 À 14

ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9782365676830

DOI 10.3917/pe.172.0010

Date de mise en ligne : 12/06/2017

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2017-2-page-10?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'ASEAN : défis relevés, défis à venir

En août 2017, l'ASEAN¹ fête ses cinquante ans. Passée de cinq membres fondateurs à six puis sept, puis neuf et dix membres², l'Association des nations d'Asie du Sud-Est a su accompagner le développement de ses membres en évitant les écueils de la guerre froide, en valorisant les potentialités de la mondialisation, puis en relevant le défi de la montée en puissance chinoise. Elle apparaît aujourd'hui comme une institution régionale nécessaire, en dépit de l'originalité de son parcours et de ses procédures.

La caractéristique la plus frappante de cette trajectoire originale est la persévérance avec laquelle les fondateurs ont maintenu le cap sur ce qui leur paraissait essentiel en août 1967 : la pacification de la région, la stabilisation des régimes politiques, le développement économique et les progrès sociaux, une exposition diplomatique reconnue. En dépit de tensions réelles entre les États membres (conflits territoriaux, intérêts contraires...), les conflits n'ont pas dégénéré, ni même gêné la croissance³. Il s'agit là de succès indéniables, même si les contorsions – notamment politiques et sociales – ont eu des effets durables.

La stabilisation de la région a permis le développement économique de chacun des pays sans favoriser mécaniquement les échanges régionaux, qui plafonnent à 24 % du commerce des États membres en 2016 selon le secrétariat de l'ASEAN : ils ne sont donc essentiels à aucun membre, à l'exception de Singapour, plaque tournante de la région. Une éventuelle intégration aurait pu contrarier l'alliance implicite entre les dirigeants et les oligopoles économiques. Encore aujourd'hui, ceux-ci restent puissants dans chacun des États membres, et les mécanismes de surveillance et d'encadrement régionaux sont peu contraignants.

1. Désigné ici sous son acronyme anglophone ASEAN (Association of Southeast Asian Nations), plus couramment utilisé, même dans la littérature francophone, que sa traduction française (Association des nations d'Asie du Sud-Est).

2. L'ASEAN a été fondée le 8 août 1967 par l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, les Philippines et la Thaïlande. Brunei l'a rejointe en 1984, le Vietnam en 1995, le Laos et la Birmanie en 1997 et le Cambodge en 1999. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a le statut d'observateur depuis 1976. Enfin, le Timor oriental a posé sa candidature en 2006.

3. Sur les dix dernières années, la croissance moyenne de la région ASEAN s'est élevée à 5 %. Aujourd'hui l'ASEAN a un PIB de 2,5 trillions de dollars, qui en fait la septième économie mondiale ; les prévisions annoncent un PIB d'environ 3 trillions pour 2030.

Le principe fondateur de l'ASEAN – le respect de la souveraineté nationale – n'a jamais été remis en question. Quelques accommodements ont pu être proposés, mais aucun membre n'a transigé avec le pouvoir régional. D'où les critiques régulières, voire les incompréhensions, opposées à l'Association, notamment quand on la compare à l'Union européenne. Aujourd'hui, experts et diplomates sont plus nuancés, et admettent que l'aspect informel et les pratiques d'évitement de l'ASEAN font aussi sa force, et expliquent en partie sa pérennité. Ainsi la Communauté mise en place en décembre 2015 pour « assurer la paix durable, la sécurité et la résistance d'une région ouverte sur le monde, aux économies dynamiques, compétitives et fortement intégrées au sein d'une Communauté inclusive, fondée sur un sens aigu du vivre ensemble et une identité commune », surprend-elle à la fois par ses objectifs ambitieux et par des instruments paraissant à première vue insuffisants pour les soutenir. Organisée autour de trois piliers – économique, politique et sécuritaire, et socio-culturel –, cette Communauté emblématique est un pur produit de « l'esprit ASEAN », interface modérateur qui valorise les instruments consensuels.

Il y a plusieurs façons de déchiffrer l'ASEAN. La lecture occidentale estime l'intégration insuffisante, et paradoxal le projet de construire une Communauté tout en préservant les souverainetés nationales. Elle argue que des instruments aussi peu contraignants et inachevés ne produiront pas d'évolutions décisives ; pour certains observateurs, l'ASEAN manque d'efficacité, se contente d'une solidarité de façade et de promesses toujours renouvelées et jamais réalisées. La lecture régionale insiste plus sur le mouvement, sur un pragmatisme assez éloigné d'un idéal collectif, sur le consensus, et privilégie un agenda « à la carte⁴ ». En outre l'ASEAN confirme le choix d'un régionalisme ouvert, tourné sur le monde et ses opportunités ; dans cette logique, la Chine, forte de sa croissance et de son potentiel, fait figure de facteur de rapprochement *et* de division.

On observe au moins implicitement, depuis la grande crise de 1997 et une redéfinition des rapports de force en Asie orientale, une convergence, voire une intensification, des normes régionales qui, *de facto*, s'imposent aux États et vont dans le sens d'une meilleure cohérence, voire cohésion, régionale. Sur de multiples terrains fonctionnels, l'ASEAN apparaît comme le vecteur de coopération le plus efficace, et elle est effectivement sollicitée à ce titre par ses membres. Toutefois, si la Communauté ASEAN engage des changements importants, elle ne se rapproche pas nécessairement du modèle supranational européen, dont les pays d'Asie du Sud-Est se méfient sur le fond.

4. M. Roda, « Loose Regionalism and Global Governance: The ASEAN Factor », *Melbourne Journal of International Law*, vol. 17, n° 1, juin 2016, disponible sur : <www.austlii.edu.au>.

Les Philippines président l'Association pour l'année 2017. Manille, dont le slogan, pour cette présidence, est *Partnering for Change, Engaging the World* (« Un partenariat pour le changement, l'engagement dans le monde »), devra proposer des solutions équilibrées et pérennes aux nouveaux défis : un multilatéralisme menacé, une Chine puissante avec laquelle il faut respecter une distance adéquate tenant compte des risques de satellisation, des relations avec les États-Unis à redéfinir, la réduction des inégalités dans l'espace ASEAN et dans chacun des États membres, le développement socio-éducatif d'une jeunesse (moins de 20 ans) qui constitue près de 40 % des 645 millions d'habitants ASEAN (soit 8,5 % de la population mondiale), les risques politiques et les recompositions géostratégiques.

L'objectif de ce dossier est de présenter succinctement l'évolution de cette Association si particulière, en s'attachant aux défis et aux scénarios d'avenir. Les rapprochements avec la Chine, la distanciation possible d'avec les États-Unis, voire l'Union européenne : autant de facteurs essentiels, tant l'Asie du Sud-Est appartient à une région aujourd'hui centrale pour les équilibres mondiaux.

Dans un premier temps, il s'agit de saisir l'impact des processus d'intégration régionale sur les économies des pays membres, pour mesurer le potentiel de la Communauté économique mise en place en 2015 (Françoise Nicolas). On suit dès lors l'étoffement progressif des institutions, et leur influence sur l'image extérieure de l'Association (Termsak Chalermpananupap). Cette perception peut aussi influencer sur les évolutions internes, et on analyse ici l'impact des pressions exercées sur l'ASEAN pour un meilleur respect des droits de l'homme (Anja Jetschke). La coopération en matière sécuritaire se renforce elle aussi sous l'effet des recompositions régionales en cours, au sein desquelles l'ASEAN entend maintenir sa « centralité » (Sophie Boisseau du Rocher). Enfin, en dépit des difficultés spécifiques de la région, l'Association des nations d'Asie du Sud-Est contribue à forger une identité tournée vers l'avenir : dans un espace asiatique qui se réorganise autour d'une prégnance chinoise réaffirmée, cette identité en construction est perçue comme nécessaire (Yann Roche).

Sophie Boisseau du Rocher

Chercheur associé au Centre Asie de l'Ifri.

Françoise Nicolas

Directeur du Centre Asie de l'Ifri.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Hogan M. V., *The Development and Role of ASEAN as a Regional Association*, Hong Kong, université d'Hong Kong, janvier 2017.

Rüland J. et Nguitragool P., *ASEAN as an Actor in International Fora*, Cambridge, Cambridge University Press, avril 2015.

Beeson M., « Can ASEAN Cope with China? », *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, vol. 35, n° 1, 2016, p. 5-28.

Ho Park S., Rivera Ungson G., Francisco J.P.S., *ASEAN Champions: Emerging Stalwarts in Regional Integration*, Cambridge, Cambridge University Press, décembre 2016.



